



Les élections législatives qui était prévues pour le 26 octobre 2014 se dérouleront « dès que possible », a déclaré le premier ministre Laurent Lamothe lors d'une conférence conjointe à Washington au coté du secrétaire d'Etat américain John Kerry.

John Kerry a de son coté critiqué le « blocage politique » en Haïti, qui a empêché la tenue des élections qui devraient avoir lieu dans deux semaines.

« Tout est prêt pour que les élections aient lieu », a déclaré Laurent Lamothe, précisant que la seule chose qui manque est la loi électorale qui doit être approuvée par le Sénat.

« Nous travaillons beaucoup (...) afin de permettre à ce que cette loi soit votée, et que ces élections se tiennent le plus tôt possible.

« Si cela ne dépendait que de nous, nous aurions des élections demain », a t-il dit.

A rappeler qu'au cours du mois de juin le Président Michel Martelly avait annoncé que le

Haïti : les élections prévues le 26 octobre seront organisées "dès que possible", dit Lamothe

Écrit par RLJ/HPN

Vendredi, 10 Octobre 2014 12:02

premier tour des élections se fera le 26 Octobre pour élire 20 sénateurs et 112 députés. Les élections municipales étaient prévues pour le 28 Décembre.

Toutefois, le sénat n'a toujours pas approuvé toujours la loi électorale, pour organiser ces élections afin d'éviter un vide institutionnelle.

Sans élections, le président pourrait diriger le pays par décret.